

2024-1490
04-10-2024

QUIZALOFOP P-ETHYL MUP Herbicide
Solide

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT
AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LES YEUX

PRINCIPE ACTIF: Quizalofop P-ethyl 98%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 29392 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 2 5 - 2 50 kg

Nissan Chemical Corporation
c/o Nissan Chemical America Corporation
10333 Richmond Avenue, Suite 1100,
Houston TX 77042

1-800-709-9973

2024-1490
04-10-2024

**MISES EN GARDE:
AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LES YEUX.**

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Laver immédiatement avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit et avant de manger ou de fumer. Éviter de respirer la poussière, éviter de contaminer la nourriture pour les humains et les animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter selon les symptômes.

MODE D'EMPLOI:

Ne doit être utilisé que pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la Loi Sur Les Produits Antiparasitaires.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

EMPÊCHER les effluents contenant ce produit d'atteindre les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

ÉLIMINATION:

S'assurer de complètement vider le contenant en tapant en tapant et en secouant les côtés et le fond afin de libérer les particules demeurant dans le contenant.

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et le contenant conformément à la réglementation municipale et provinciale. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

S'adresser aux mêmes instances en cas de déversements et pour leur nettoyage.

2024-1490
04-10-2024

En cas de déversement, récupérer le produit, si possible, et utiliser s'il ne pas contaminé. Récupérer le reste et l'éliminer tel qu'indiqué ci-dessus. **Pour les urgences concernant le produit, appeler sans frais le 1- 800-982-1215.**

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour les humains ou les animaux lors de l'élimination ou la décontamination.

ENTREPOSAGE:

Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer le produit seulement dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments, des semences et du fourrage. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains et pour animaux lors de l'entreposage de ce produit.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.